



Légende: PAG

	Délimitation du degré d'utilisation du sol
	Délimitation de la zone verte

Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées

HAB-1 Zone d'habitation 1	BEP Zone de bâtiments et d'équipements publics
HAB-2 Zone d'habitation 2	BEP-4a Zone de bâtiments et d'équipements publics - équipements
MIX-u Zone mixte urbaine	BEP-4b Zone de bâtiments et d'équipements publics - dépôt
MIX-v Zone mixte villageoise	ECO-1 Zone d'activités économiques communale type 1
MIX-r Zone mixte rurale	SP-n Zone d'activités spécifiques nationale
JAR Zone de jardins familiaux	COM Zone commerciale

PAP NQ / ZAD - Référence du Schéma directeur

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol pour les zones soumises à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"

REC-4a Zone de sport et de loisirs - espace vert et aire de jeux	REC-4b Zone de sport et de loisirs - réservé aux constructions et installations équestres
GARE Zone de gares ferroviaires	

Zone verte

AGR Zone agricole	PARC Zone de parc public
FOR Zone forestière (3)	VERD Zone de verdure

Zones superposées

EN (1) Servitude 'urbanisation - éléments naturels / autre'	
IP Servitude 'urbanisation - intégration paysagère'	
IP-J Servitude 'urbanisation - intégration jardin'	
CE Servitude 'urbanisation - cours d'eau'	
CV Servitude 'urbanisation - coulée verte'	
AC Servitude 'urbanisation - accès'	
Pe Servitude 'urbanisation - stationnement écologique'	
R Servitude 'urbanisation - rétention'	
AT Servitude 'urbanisation - aménagement anti bruit'	
CS Servitude 'urbanisation - construction souterraine'	
EL Servitude 'urbanisation - entrée de localité'	

Zones ou espaces définis en exécution de dispositions légales, réglementaires ou administratives spécifiques relatives

Indications complémentaires (à titre indicatif)

- (1) Administration du Cadastre et de la Topographie, Plan cadastral numérisé (PCN) - Exercice 2015
- (2) Mise à jour, AC Betzdorf et Z-B
- (3) Base de Données Topo-Cartographique (BD-L, TC) - ACT, Lucif, 2005
- (4) Modification pondérale « secteurs sauvegardés » de 19/06/2016 et actualisations 2016
- (5) MDD - Environnement, Cartographie du Bruit, 2011 / Route principale et Rail (L, D, E)
- (6) MDD - Environnement, Administration des Eaux et Forêts, Service de la conservation de la Nature, 2017
- (7) MDD - Environnement, Administration des Eaux et Forêts, Service de la conservation de la Nature, 2017
- (8) ZNIEFF à déclarer - Zones proposées par le Schéma National pour la Protection de la Nature (SNPN) de 2017
- (9) Zones Natura 2000, Ministère de l'Environnement, 2015
- (10) Service des sites et monuments nationaux (Ministère de l'Intérieur) - no. 35 du 19 mai 2009, update 21 février 2018
- (11) Mémorial A No 42 de 2015 Règlement grand-ducal du 5 février 2015 déclarant obligatoires les cartes des zones inondables et les cartes des risques d'inondation pour les cours d'eau de la Moselle et de la Sûre
- (12) Mémorial A No 4148 de Règlement grand-ducal du 29 juillet 2017 portant création de zones de protection autour des captages d'eau souterraine Lampbour, Giespendel 1, Giespendel 2, Lampbour, Auf Sätzen 1 et Auf Sätzen 4 et situés sur le territoire des communes de Betzdorf et Flaxweiler.
- (13) Les structures et surfaces identifiées sur le plan ont été reportées sur base de l'article 17 de la loi modifiée du 19 janvier 2004 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles.
- (14) Cadre des biotopes protégés du littoral et des alentours, Zeyen-Baumann, 2013
- (15) Structures et surfaces soumises aux dispositions de l'article 17 et du de l'article 27 de la loi du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles
- (16) Centre National de Recherche de l'Archéologie CHRA, mars 2017
- (17) Service géologique de l'Etat, janvier 2010
- (18) Tracé de principe, BECT, 2017, localisation et largeur du couloir à délimiter dans le projet d'investissement



Plan d'aménagement général

- Saisine du 15 juin 2018
 - Vote du conseil communal le 1^{er} février 2019
 - Approbation définitive de la Ministre de l'Intérieur en date du 1 août 2019, réf.: 122C/013/2018

Plan d'ensemble

ZB ZEYEN BAUMANN URBANISME AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ENVIRONNEMENT GÉNÉRAL

Zeyen-Baumann SAFT T + 352 33 02 04
 9, rue de Steinfeld F + 352 33 28 86
 L-17254 Berckbierginge www.zeyenbaumann.lu

échelle 1:10.000
 1^{er} février 2019

Zeyen + Baumann | aménagement urbain